## 3 principaux avantages :

- sécuriser le projet d'une future embauche d'une personne avec handicap par un contrat de mise à disposition individuelle régi par le code de l'action sociale et des familles
- être accompagné dans la sélection du candidat, dans la mise sur le poste et dans la sensibilisation au handicap
- maîtriser les coûts (coût compétitif, pratique d'un taux horaire, absence de charges administratives, émission d'une facture par mois)

## Processus de mise à disposition de personnel

1. Analyse de votre besoin
   - Notre job coach pour déterminer le profil adapté à votre besoin et effectue un diagnostic de poste.
2. Recherche de candidats
   - Avec notre équipe, elle recherche immédiatement les profils potentiels au sein de notre vivier.
3. Sélection, évaluation et présentation des candidats
   - Sur la base du profil recherché, nous réalisons une sélection des candidats sur les compétences clés attendues
   - Nous les recevons en entretien de motivation

- Nous les évaluons et nous vous soumettons leur candidature avec possibilité d'un stage préalable

4. Le + HANDICAP

- Nous vous aidons à adapter le poste et l'environnement de travail, si besoin avec l'appui de notre neuropsychologue
- Nous vous offrons des clés de compréhension grâce à nos sensibilisations aux handicaps
- Nous vous accompagnons pendant toute la durée de la mise à disposition

Pour nous confier une mission ou en savoir plus : FORMULAIRE DE CONTACT